

CHAPITRE DIXIÈME

Les bienfaiteurs du XIII^e siècle et consécration de la Cathédrale.

QUATRE-VINGTS de nos cathédrales françaises et près de cinq cents églises abbatiales ont été construites sous les règnes de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, c'est-à-dire depuis l'an 1180 jusqu'à l'an 1270. Tous ces édifices n'étaient pas uniquement commandés par la nécessité, mais plutôt par le désir de glorifier Dieu. On n'y épargnait rien de ce que l'art, le travail et la dépense pouvaient y ajouter de magnificence. Or, d'après un devis fait en 1840 par divers architectes habiles sous la direction de Lassus, la cathédrale de Chartres coûterait aujourd'hui, s'il fallait la rebâtir, plus de 125 millions de francs. D'où l'on peut conclure que les seules églises cathédrales et abbatiales construites en France pendant ces quatre-vingt-dix ans, représentaient une valeur de plus de cinq milliards... Ce chiffre énorme ne paraîtra pas trop élevé, si l'on veut songer à la majesté et aux vastes dimensions de la plupart de ces églises, à la hauteur de leurs tours et de leurs clochers, à la quantité innombrable de leurs statues, de leurs vitraux et de leurs ornements de tout genre, à la richesse et à la perfection de leur mobilier sacré. Comment a-t-on pu trouver alors cinq milliards? Sans doute, de nos jours où l'unité politique et administrative fait converger toutes les ressources financières du pays vers un même but, il a été possible de fournir cette somme énorme; mais au XIII^e siècle la France était morcelée par le système féodal et ne pouvait agir avec ensemble. Néanmoins elle a dépensé ces cinq milliards et nous a jeté ces merveilleuses églises comme un solennel défi.

Ah! c'est qu'alors la foi était vive et généreuse chez les fidèles et que, chez les évêques et les prêtres, le zèle était d'une activité infatigable. On peut affirmer, en toute vérité,

que chaque église de cette époque était un acte collectif de zèle et de foi; car chacune a été bâtie avec les pieuses offrandes des rois et des princes, des évêques et des seigneurs, des chapitres et des monastères, des corporations ouvrières et des simples fidèles. On pourra se faire une idée de l'élan général qui régnait alors pour la construction des églises, si l'on veut nous suivre dans la revue abrégée des bienfaiteurs de la cathédrale de Chartres.

Parlons d'abord des rois et des princes. Le premier en date est Philippe Auguste. En 1210, l'illustre vainqueur de Bouvines *vint à Chartres, passa avec une humble dévotion sous la sainte Châsse (devote et humiliter transitum faciens), et offrit deux cents livres (30,000 francs) pour la construction de l'église*; ainsi s'exprime une pièce officielle du temps (1). Ce prince généreux fit d'autres dons dans la suite et fournit, chaque année, la somme nécessaire pour le travail annuel du porche septentrional; *Il favorisa toujours cette sainte église de Chartres, dit le Nécrologe; il l'entoura d'un amour privilégié dont il ne cessa de lui donner des marques singulières* (2). Aussi sa statue colossale était-elle dressée, avant la révolution de 93, sur un des piliers du porche dont il a fait commencer la construction.

Louis VIII, dit *le Lion*, imita son glorieux père: il donna libéralement pour le porche septentrional, où sa statue se voit encore. Souchet dit de ce prince: « Quant au roi Louis, comme » il avoit reçu en l'église de Chartres les premiers mouve- » ments de sa vie (3), il en fit toujours un particulier estat; » et, comme, dès l'an 1203, son père l'avoit prinse, ensemble » le Chapitre d'icelle, sous sa protection, il en fit tout de » mesme, la prenant sous la sienne, par ses lectres du mois » de febvrier 1223. »

Blanche de Castille, sa noble et pieuse épouse, fit don de plusieurs verrières et fournit la cathédrale de plusieurs

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome II, page 59.

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 138.

(3) Sa mère, étant en prière aux pieds de N.-D., le sentit tressaillir en son sein.

ustensiles sacrés; de là cet *elogium* du Nécrologe : « Le 27 » novembre, anniversaire solennel de Blanche, reine des



LOUIS VIII.
(Portail septentrional,
baie centrale.)

» Français, illustre par ses vertus et sa » sagesse, plus illustre encore par sa » foi et par sa dévotion envers le Sei- » gneur et envers la Vierge-Marie; elle » a aimé, avec toute l'affection de sa » piété, cette église qui est spéciale- » ment consacrée à cette bienheureuse » Vierge, et elle l'a généreusement » dotée de beaucoup d'objets néces- » saires (1). »

Saint Louis, le plus grand et le plus sage de nos rois, marcha sur les traces de sa mère dans cette noble carrière de dévotion et de piété envers Notre-Dame de Chartres. Il fit achever à ses frais le magnifique porche septentrional, fit construire un jubé à l'entrée du chœur pour remplacer celui de saint Ives, fonda au transept nord deux autels, savoir : celui des saints Anges et celui des Vierges, et voulut qu'on y célébrât, chaque jour, pour lui, le saint sacrifice de la Messe. Il fit tout cela à cause de sa particulière dévotion envers l'église de Notre-Dame de Chartres et pour le remède de son âme et de celle de ses prédécesseurs. C'est lui-même qui parle ainsi dans une charte du mois d'août 1259 (2).

Plusieurs autres membres de la famille royale de France donnèrent à la cathédrale des vitraux peints et lui firent diverses offrandes dignes de leur rang et

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 213.

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome II, pages 169 à 172.

de leur piété; parmi eux nous voyons Philippe de France, oncle de saint Louis et comte de Boulogne, la comtesse Mahaut, sa femme, leur fille Jeanne, et la B. Isabelle de France, fille de Louis VIII et de Blanche de Castille; ils sont représentés au porche nord ou dans les verrières. Parmi les bienfaiteurs couronnés de notre superbe basilique, on compte aussi saint Ferdinand, roi de Castille et sa femme Jeanne de Dammartin, Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, et Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople. Nous reviendrons sur ces nobles donateurs, lorsque nous décrirons leurs images peintes ou sculptées.

Le prince qui a dépassé tous les autres par ses largesses, c'est Pierre Mauclerc, comte de Dreux; sa femme, Alix de Bretagne; sa fille Yolande et Jean, son fils, s'y sont associés avec bonheur. C'est à leurs frais qu'a été élevé le superbe porche méridional et qu'ont été vitraillées l'immense rose et les neuf fenêtres qui l'accompagnent : offrande vraiment royale, puisqu'elle s'élèverait aujourd'hui à plus de dix millions de francs.

Les comtes de Chartres, Louis, Thibault VI et Jean de Châtillon ou d'Oisy, ainsi que les comtesses Catherine, Mahaud d'Alençon, Clémence des Roches, Isabelle et Mathilde, ne manquèrent pas de donner généreusement pour la construction et la décoration du saint temple. Contentons-nous ici d'indiquer leurs noms; plus loin, nous aurons occasion de fournir quelques détails.

Une foule de grands seigneurs français contribuèrent aussi, par leurs offrandes, à l'embellissement de la cathédrale chartreuse; les noms ou les armoiries de plusieurs sont arrivés jusqu'à nous : Guillaume de la Ferté-Vidame, Amaury de Montfort, Bouchard de Montmorency, Colin de Mannoï, Robert de Beaumont, Henri-Clément, le petit maréchal, Thomas, comte du Perche et Geoffroi d'Illiers. Le cardinal Etienne de Langton, archevêque de Cantorbéry, a donné un vitrail de l'étage inférieur, auprès de *Notre-Dame du Pilier*.

Que dirons-nous des évêques de Chartres? Depuis Regnault de Mouçon qui vit commencer la cathédrale jusqu'à Pierre de Mincy qui la consacra, tous mirent leur zèle et leurs revenus

à la disposition de cette grande œuvre; tous l'aimèrent comme la prunelle de leurs yeux; ainsi firent Gauthier, Hugues de la Ferté, Albéric Cornut, Henri de Grez et Matthieu des Champs. Il est bien probable que, pour encourager les ouvriers, plus d'un de ces zélés prélats s'est mis au travail avec eux, comme on le dit de Hildebert du Mans (1).

Les chanoines imitèrent leurs prélats; c'était d'ailleurs un devoir de leur position. La raison autant que la justice exigeaient que des hommes consacrés à la cathédrale lui témoignassent une sollicitude particulièrement généreuse. Ils n'y manquèrent pas; tous donnèrent abondamment; les noms de quelques-uns d'entre eux sont inscrits dans les verrières ou dans le Nécrologe, savoir: le doyen Geoffroi de Bérou, Geoffroi Chardonel, Robert de Blevia, Thibaut, l'archidiacre Reinier, Odon Quadrigaire, l'archidiacre Gilon, Thierry de Corbeil, Aimery de Feuillet, Guy de Craches et le sacriste Jean. C'est avec bonheur que nous transcrivons ici les *elogia* de ces généreux chanoines: « Gilon, de pieuse et douce mémoire, vénérable archidiacre de Blois en cette église, homme plein de mansuétude et de sagesse, très-habile dans le maniement des affaires temporelles, donna une multitude de choses pour embellir et décorer cette église.... De plus, il légua dix livres pour l'œuvre de cette même église; — Thierry de Corbeil, chanoine de Chartres, légua, en mourant, 30 livres pour l'œuvre de cette église; — le 16 décembre, mourut, à Bologne, Aimery de Feuillet, jeune clerc d'un excellent caractère et chanoine de Notre-Dame; plein de dévotion envers elle, il légua trente livres pour la construction de cette église; — Robert de Blevia, camérier de cette sainte église, homme rempli de douceur et de tendre compassion envers les pauvres... donna, à l'œuvre de l'église, trois coupes d'argent et six cuillers de même métal; et laissa 25 livres pour construire un pilier; — Guy de Craches, sous-diacre et chanoine de Notre-Dame, orna cette église d'une verrière très-belle; — le sacriste Jean décora cette

(1) *Histoire littéraire de la France*, tome X, page 221.

» église d'une verrière et donna cent sols pour l'œuvre de cette même église (1). » Nous devons encore mentionner les *elogia* de trois généreux donateurs.

« Le 28 septembre, mourut Robert, lévite et chancelier de la bienheureuse Mère de Dieu, homme pleinement instruit dans les sciences divines et dans les arts libéraux; comme il aimait et vénérât cette église avec toute l'énergie de ses forces, il lui donna 15 livres pour l'œuvre des cryptes, *ad opus cryptarum* » ce qui semble bien indiquer que la restauration de l'église commença par les cryptes.

« Le 17 février, mourut Simon de Bérou, chanoine et prêtre de cette église, homme de grand conseil, illustre par sa noblesse, ses vertus, sa science et son éloquence, très habile dans l'un et l'autre droit. Dans plusieurs affaires très graves qui s'élevèrent de son temps, il se posa contre tous, comme un mur, pour la maison du Seigneur, et il vint à bout de triompher de tous les obstacles; il légua pour l'œuvre de l'église 50 livres et huit anneaux d'or. »

« Le 26 février 1216, mourut Robert de Bérou, chancelier, qui a donné une verrière (2). »

Cependant, les largesses des rois et des princes, ni celles des évêques et des chanoines, n'auraient pu suffire à rebâtir la cathédrale telle qu'elle est, si les peuples n'y avaient pas largement contribué. L'histoire nous apprend que parmi les cent mille ouvriers occupés par moments à la cathédrale de Strasbourg, plus de soixante-dix mille ne tiraient aucun salaire de leur travail. Il en fut certainement de même à Chartres; car la cathédrale y fut bâtie précisément à l'époque où, à l'enthousiasme des Croisades, succéda la sainte ardeur

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 18, 73, 222, 45, 46, 171 et 188.

(2) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome III, pages 44, 45 et 187. — Simon de Bérou a été enterré dans la chapelle absidale de l'église de Saint-Pierre. On y voit encore sa belle pierre tumulaire, découverte en 1856 par M. Paul Durand; voir la *Note sur la chapelle absidale de l'église de Saint-Père*, Chartres 1857, pages 4 à 6, et la planche I. — Quant à Robert il est figuré dans un vitrail du chœur.

des constructions religieuses : « On se croisa, dit un écrivain » moderne, non plus pour s'en aller guerroyer au pays d'Orient, » mais pour travailler humblement à l'œuvre de Dieu, de » Notre-Dame et des Saints. » Du reste, on a vu plus haut quel immense concours de pèlerins enflammés et excités par la puissance de la foi, venaient à Chartres apporter leurs pieuses offrandes ou leur travail volontaire. Des paroisses entières y accouraient sous la conduite de leurs prêtres.

« Dans le temps, dit le *poème des Miracles*, que l'on faisait » à Notre-Dame la grande nef de son église, le peuple de » Château-Landon, au territoire de Gâtinais (1), hommes et » femmes, pauvres et riches, s'assemblèrent, et tous ensemble » résolurent, comme gens pleins de charité, qu'ils charge- » raient un chariot de froment et qu'ils le mèneraient tout » chargé jusqu'à Chartres, afin d'aider à la construction de » l'église... Aux cordes du chariot ils attachèrent leurs colliers, » ils y mirent leurs cous et commencèrent à tirer de toutes » leurs forces, car grande était la charge de froment (2). »

Plus loin, il parle des habitants de Pithiviers, ville du diocèse d'Orléans, *Peviers en l'évesché d'Oliens* : « Tous les gens de ce » lieu, clerks et laïques, touchés de l'incendie de Chartres, » construisirent à leurs dépens un grand et fort chariot et le » chargèrent de froment qu'ils voulaient mener à l'œuvre de » Chartres. Tous s'y attelèrent ; et, dès le premier jour, ils » arrivèrent près du Puiset (3). Ceux du Puiset, grands et » petits, hommes et femmes, jeunes et vieux, sortirent tous » du bourg pour voir les pèlerins et aller à leur rencontre. » Quand ils les virent las et exténués, ils leur dirent : Donnez- » nous vos colliers ; nous vous aiderons, et, en votre place,

(1) Château-Landon est l'ancien *Vellaunodunum*, que César assiégea, sur la voie romaine d'Agendicum à Genabum ; c'est aujourd'hui une ville d'environ 3,000 habitants, dans le département de Seine-et-Marne, arrondissement de Fontainebleau.

(2) *Les Miracles de N.-D.*, au chapitre *C'est un miracle qui avint au gens de Chétiaulandum*, pages 67-69.

(3) Le Puiset, bourg célèbre dans l'histoire ; il est situé dans le canton de Janville, département d'Eure-et-Loir.

» nous traînerons votre chariot. Vous, vous avez besoin de » repos ; et nous, nous sommes frais et entiers. — Ceux de » Pithiviers répondirent : Nous ne pouvons acquiescer à votre » demande ; nous voulons traîner seuls notre chariot, parce » que nous ne voulons rien perdre de notre pèlerinage ; nous » vous remercions donc de votre assistance (1). »

Au chapitre *D'un miracle qui avint au gens de Boneval*, le trouvère du XIII^e siècle nous apprend que « les gens de Boneval vers Châteaudun prirent la résolution de faire leur » chariot ; ils l'exécutèrent comme gens honnêtes et sages ; ils » emplirent de chaux vive plusieurs grands sacs, et les placèrent sur leur chariot ; ensuite, ils le menèrent à Chartres » pour l'œuvre de l'église (2). »

Les habitants de Courville et de Batilli en Gâtinais suivirent l'élan général de cette époque : « Tout le peuple de Courville » s'attela à un lourd chariot et mena, à Chartres, une charge » de longues poutres et de gros merrins, les plus beaux qu'ils » eussent en leur possession ; ils ne pouvaient donner meilleure assistance pour faire l'église de Chartres (3). — Le » prêtre de Batilli en Gâtinais était un homme sage et il » exhortait souvent ses paroissiens de prendre exemple sur » les autres bons chrétiens du pays, et de porter à la Dame » de Chartres leurs dons et offrandes... Les paroissiens, en » gens bien avisés, écoutèrent leur curé ; et ils promirent » qu'à Chartres ils mèneraient un riche présent, un chariot » tout chargé de froment, quel qu'en fût le prix (4). »

Dès la fin du XII^e siècle, « il y avait à Chartres une colonie » de gens qui aiment Chartres par coutume ; ils ne couchent » pas tous sur la plume ; mais ce sont gens de grand courage » et demeurant près des Fossés de Sainte-Foi. En Dieu et sa

(1) *Les Miracles de N.-D.*, au chapitre *D'un miracle qui advint au gens de Péviers en Gâtinais*, pages 74 et 75.

(2) *Ibid.*, page 81.

(3) *Ibid.*, pages 92 et 93, au chapitre *D'un valet de Corbeuille qui fu guéri de sa plaie*.

(4) *Ibid.*, pages 96 et 97, au chapitre *D'un autre miracle qui avint à gens de Baillilli en Gâtinais*.

» Mère ils ont grande foi, et dans leur quartier ils ont une rue
 » qui s'appelle la *Bretonnerie*; ce sont des Bretons nés en
 » Bretagne; ils portent l'enseigne de saint Malo. Or, ces gens
 » de Bretagne tinrent un jour leur assemblée annuelle; tous
 » les Bretons de la ville s'y trouvèrent, prêtres, clercs et
 » laïques; ils promirent que, sans délai, ils mèneraient à
 » l'église, comme les autres faisaient, un chariot chargé de
 » pierres; de plus, ils résolurent que, pour cette bonne œuvre,
 » ils n'accepteraient l'aide d'aucun étranger à leur nation...
 » Bretons et Bretonnes partirent donc, un soir, pour Ber-
 » chères-l'Evêque; à Chartres il n'en resta plus un seul qui
 » pût traîner un chariot, soit avec un collier, soit avec une
 » corde... Ils s'attelèrent tous au chariot chargé de grandes
 » pierres, et le traînèrent jusqu'à Chartres avec foi et dévo-
 » tion (1). »

Nous devons signaler encore parmi les donateurs, les habitants de Tours, *Viri Turonum dederunt has tres vitreas*, ceux de Poitiers très probablement, et les cultivateurs de Nogent-le-Phaye. Mais c'est le peuple de Chartres qui s'est le plus distingué dans cette merveilleuse croisade entreprise pour la reconstruction de sa cathédrale. Pour mener à bonne fin cette œuvre immense, ni les fatigues, ni les sacrifices ne semblèrent lui coûter; nous avons dit plus haut que le jour même de l'incendie, oubliant leurs désastres personnels, les Chartrains donnèrent tous largement, jusqu'à leurs meubles. Les corporations ouvrières surtout montrèrent une générosité qui n'a jamais été dépassée et qu'on ne saurait trop admirer. Outre les dons considérables qu'elles firent à l'envi pour le gros œuvre de l'église, chaque corps de métier résolut de faire vitrailler, à ses frais, une ou plusieurs fenêtres; de sorte que l'on a pu dire que « la dévotion des ouvriers et artisans de la » ville de Chartres envers l'innocente Marie est aussi ancienne » que l'église, puisque l'on voit qu'il se trouve fort peu de » corps de métiers considérables en icelle qui n'ayent pas » voulu avoir la gloire de contribuer de quelque chose à l'or-

(1) *Les Miracles de N.-D.* pages 202 et 103, au chapitre *Dou miracle qui avint aus bons Bretons de Chartres.*

» nement de ce fameux temple. On n'a qu'à jeter les yeux sur
 » les vitres d'icelui, et *ipsa monumenta probant*, et l'on y
 » verra les marques de la piété de leurs anciens maîtres
 » dépeintes (1). »

Du reste, voici le tableau exact des verrières données par les divers corps de métiers de Chartres :

Drapiers et pelletiers	5	Verrières.
Orfèvres, changeurs et banquiers	5	—
Cordonniers et savetiers ou sueurs	4	—
Tanneurs, corroyeurs et mégissiers	4	—
Bouchers et charcutiers	3	—
Boulangers	3	—
Sergers et tixiers	3	—
Charpentiers, charrons et tonneliers	3	—
Imagiers, maçons et tailleurs de pierre	3	—
Pâtissiers et tameliers-oublieurs	2	—
Tourneurs	2	—
Vignerons et taverniers-buffetiers	2	—
Laboureurs	2	—
Maîtres-évier ou porteurs d'eau	1	—
Epiciers, merciers et apothicaires	1	—
Armuriers et éperonniers	1	—
Maréchaux et forgerons	1	—
Portefaix	1	—
Vanniers	1	—

Pour résumer ce chapitre, on peut dire : la basilique chartreuse est le monument du XIII^e siècle le plus populaire et le plus national de la province, peut-être de la France : le plus national, puisque toute la nation y a vraiment concouru; le plus populaire, puisque nul n'y a contribué plus que le peuple. L'homme du peuple pourrait s'écrier, avec fierté, en contemplant cette incomparable cathédrale, s'il en connaissait l'histoire : « Voilà notre ouvrage; nous y avons contribué

(1) *La Beausse desséchée ou Discours sur la procession générale faite à Chartres le 18 juin 1681, contenant plusieurs antiquitez de l'église et autres choses curieuses, par Jacques Anquetin, greffier de cette ville.*

avec les rois, avec les princes de l'Église, et avec tous les grands de la terre; c'est par notre coopération si générale, si libre et si complète que s'est élevé ce chef-d'œuvre, gloire de notre cité. »

Cependant où en étaient les travaux dans les premières années du XIII^e siècle? Nous sommes portés à croire que le gros œuvre était terminé quand Philippe-Auguste vint à Chartres en 1210, car il y fut solennellement reçu par l'Évêque et le Chapitre; il y entendit la sainte Messe et passa dévotement sous la Châsse. L'édifice était donc alors rendu au culte.

Ce n'est pas à dire que la Cathédrale fût si complètement achevée, qu'il ne restât plus rien à faire. Au contraire, tout ce qui constituait son ornementation était à peine commencé.

Les porches n'existaient pas encore; ils n'entraient pas même dans le plan primitif; aussi sont-ils simplement adossés aux extrémités du transept. Le porche nord, don de la famille royale de France, paraît avoir été commencé en 1210. Le porche méridional était en pleine construction en 1212, puisque les donateurs, Pierre Mauclerc et Alix de Bretagne, qui se sont mariés cette année-là, sont figurés sur le trumeau de la baie centrale et que Pierre porte la couronne nuptiale.

C'est de 1210 à 1215 que furent posées la plupart des grandes verrières légendaires de l'étage inférieur. — En 1220, des stalles nouvelles de forme insolite furent placées dans le chœur (1). Vers la même année, toutes les verrières du chœur, excepté celles qui furent données en 1237 par saint Ferdinand de Castille et Jeanne de Dammartin, furent posées dans les baies.

Le merveilleux jubé, qui séparait le chœur du transept, fut achevé immédiatement après la pose des stalles. Le travail dura jusqu'en 1240.

Un clocher en pierre surmontait la tour du sud, c'est lui qu'on appelle le *clocher vieux*; mais, pour la tour du nord, y eut-il, comme on le pense, un clocher en bois recouvert de

(1) Une ordonnance capitulaire du mois de janvier 1221 porte ces mots: *Noverit universitas vestra quod nos, in choro nostræ ecclesiæ nova stalla formæ insolitæ novâ dispositione ponentes....* Voir le *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome II, page 95.

plomb (1)? Nous n'en avons aucune preuve, nous savons seulement qu'à la date de 1230 se rapportent quelques donations enregistrées au Nécrologe pour la construction de cette tour ou, du moins, pour les charpentes qu'on y établit *ad opus turris* (2). Il est certain qu'en 1250 la tour septentrionale avait ses cloches, comme le clocher vieux avait les siennes; car, en cette année, le chanoine Constantin fit une fondation de cinq sols pour la sonnerie des cloches qui sont dans les deux tours, *pro pulsatione campanarum in duabus turribus*. Déjà, en 1240, le chanoine Pierre de Bordeaux, archidiacre de Vendôme, avait fait fondre la grosse cloche de la tour *neuve*, *fecit fieri grossam campanam in turri nova*. Après la mort de l'évêque Albéric Cornut, arrivée en 1344, son parent et son ami intime, Jean d'Espaillard, prévôt de Mésangey, fonde l'anniversaire dudit évêque et règle qu'il sera donné cinq sols aux sonneurs des grosses cloches des deux tours, *in utraq[ue] turri* (3). Une charpente pour les cloches existait donc alors dans la tour neuve; elle était sans doute recouverte d'une plate-forme en plomb.

On le voit, la Cathédrale aurait pu être solennellement consacrée sous le règne de Louis VIII; pourquoi ne l'a-t-elle été qu'à la fin du règne de saint Louis? Est-ce à cause de nombreux différends qui s'élevèrent alors entre l'Évêque, le Chapitre et les comtes de Chartres? Est-ce à cause de fréquents changements d'évêque? ou bien encore voulait-on attendre que le roi pût venir en personne, afin de donner plus de solennité et de pompe à cette auguste cérémonie? Il est difficile de le dire, puisque l'histoire est absolument muette sur cette question; ce qu'elle nous apprend, c'est que la Cathédrale de

(1) Pourquoi n'a-t-on pas construit sur la tour septentrionale une flèche semblable à celle du vieux clocher? Il peut y avoir bien des raisons; mais, avant tout, il y avait impossibilité matérielle: nous l'avons déjà dit, la tour du clocher neuf ne présente pas les mêmes garanties de solidité que l'autre tour, et de plus, à la hauteur de la naissance du cône, les dimensions de celle-là sont sensiblement moins considérables qu'à celle-ci.

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 155, 224.

(3) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 161, 162 et 198.

Chartres a été consacrée le 17 octobre 1260, soixante-six ans après la pose de la première pierre.

Il paraît qu'autrefois on n'était pas d'accord sur le fait de cette consécration; on se laissait aller sur ce point, comme sur quelques autres, aux plus fantaisistes imaginations. Écoutons un instant le judicieux chanoine du XVII^e siècle : « Je me suis » souvent estonné de ce qu'on insère dans le *Bréviaire de* » *Chartres*, mis en lumière par M^e Philippe Huraut, évêque » du dit lieu, que l'église cathédrale, l'une des plus célèbres de » la chrestienté, n'avait été dédiée et qu'on s'était contenté de » l'apparition que la Vierge fit en icelle, un samedi après » vêpres, dont on fait mention au *Traité des Miracles* de ceste » sainte Dame, personne n'ayant osé entreprendre de faire une » autre dédicace en icelle. Je ne suis ignorant que la commune » renommée et que les églises de Sainte-Croix d'Orléans et de » Saint-Denis de France ont été dédiées de la main de Dieu, » mais rien de semblable ne se voit, soit de la part de Dieu, » soit de celle de la sainte Vierge, pour l'église de Chartres ; » au contraire, il est certain qu'elle a été dédiée au 17 d'oc- » tobre 1260, par notre évêque Pierre (1). »

L'apparition mystérieuse dont parle Souchet est au reste relatée ailleurs; l'original latin du *Poème des Miracles* écrit, on le sait, vers 1210, la raconte en ces termes : « Tous les » fidèles du Christ doivent savoir qu'à l'époque où l'on bâtis- » sait l'église de Chartres, un samedi après Complices, vers » l'heure où commence la nuit du dimanche, une brillante » lumière descendit dans l'église; elle était si éclatante qu'elle » faisait pâlir celle des cierges alors allumés et qu'elle éblouis- » sait ceux qui voulaient la fixer. De plus, les fidèles, présents » à ce prodige, témoignent avoir non-seulement vu cette » lumière éclatante, mais avoir encore entendu un bruit comme » celui du tonnerre. De là est venue cette croyance que la » bienheureuse Mère de Dieu, pour augmenter la célébrité de » son église, l'avait honorée de sa présence; croyance que » vinrent confirmer les miracles survenus à la suite et rap- » portés plus haut, ainsi que d'autres fort nombreux que la

(1) *Histoire de Chartres*, par Souchet, tome III, page 49.

» négligence ou d'autres raisons ont laissé tomber dans » l'oubli (1). »

Mais cette apparition ne pouvait tenir lieu de consécration; c'est ce que l'on comprit parfaitement au XIII^e siècle.

En effet, dès les premiers jours de 1260, immédiatement après l'élection de Pierre de Mincy au siège de Chartres, il fut convenu entre le Roi, l'Évêque et le Chapitre, que la dédicace de la Cathédrale de Chartres se ferait définitivement en cette même année 1260, le 17 octobre, jour anniversaire de la consécration de la cathédrale de saint Fulbert en 1037. Le roi voulut bien se charger de faire demander des indulgences au Souverain Pontife; voici la réponse d'Alexandre IV :

« Alexandre, évêque, serviteur des » serviteurs de Dieu, à notre véné- » rable frère l'évêque et à nos chers » fils les chanoines de Chartres, » salut et bénédiction apostolique.

» Quoique Celui, de qui tout don » descend, afin d'être dignement et » louablement servi par les fidèles, » puise pour eux dans l'abondance » de sa miséricorde, qui toujours » excède les mérites et les vœux des » suppliants, et donne des biens plus » grands qu'ils ne peuvent espérer ; » néanmoins, désirant rendre le



SAINT LOUIS.

(1) Voir le livre des Vaux de Cernay, n^o XI, p. 19 et le *Poème des Miracles* : *Comment N.-D. descendit en l'église de Chartres un samedi à seir*, n^o 18, p. 106 et 107.

» peuple agréable au Seigneur, nous invitons les fidèles du
 » Christ à lui plaire, et nous leur accordons certaines faveurs
 » attrayantes, c'est-à-dire des indulgences et des pardons.
 » Par là, ils se rendront plus capables de recevoir la grâce
 » divine.

» Or, comme il a été déclaré devant nous, de la part de
 » notre très-cher fils, l'illustre roi de France, que votre église,
 » dans laquelle les précieuses reliques de plusieurs saints sont
 » conservées avec un profond respect, et vers laquelle une
 » multitude de pèlerins se rendent de diverses contrées pour
 » honorer et invoquer la glorieuse Marie, toujours Vierge,
 » doit être prochainement consacrée; nous, désirant que votre
 » église soit enrichie de privilèges convenables, appuyé sur la
 » miséricorde de Dieu tout-puissant et sur l'autorité des saints
 » apôtres, Pierre et Paul, nous relâchons, sur la pénitence
 » canonique qui leur aurait été enjointe: 1° trois ans et trois
 » quarantaines en faveur de ceux qui, repentants et confessés,
 » la visiteront depuis le dimanche avant la fête de saint Luc,
 » jour destiné pour la dédicace, jusqu'à la fête de Noël; 2° un
 » an et quarante jours en faveur de ceux qui la visiteront
 » chaque année depuis le jour anniversaire de la dédicace
 » jusqu'à la même fête de Noël.

» Donné à Anagni, le dix des calendes d'avril en la sixième
 » année de notre pontificat; » ce qui revient au 23 mars 1260.

Aussitôt après la réception de cette bulle pontificale, le Chapitre commença les préparatifs de la consécration. La dédicace de la Cathédrale regardant le diocèse entier, les abbés de tous les monastères, les membres de toutes les collégiales, les curés de toutes les paroisses, tous les gentilshommes de la province y furent invités et se firent une joie et un honneur de s'y trouver. Le roi saint Louis, dit-on, voulut aussi y assister avec toute la famille royale. — Il est plus facile de s'imaginer que de décrire l'aspect qu'offrit la ville de Chartres, dès le matin du 17 octobre 1260. Ce fut au milieu d'une foule immense que l'évêque, entouré de ses 76 chanoines, eut la consolation de consacrer sa majestueuse cathédrale. Nous sortirions de notre sujet, si nous décrivions ici les rites imposants de la consécration des églises. Nous renvoyons aux ouvrages liturgiques nos

lecteurs curieux de connaître ces rites et leur signification mystérieuse.

Lors de sa dédicace, la Cathédrale était complète pour ce qui concernait son intérieur. Il n'en était pas de même de l'extérieur: tout ce qu'on put faire après la mort de saint Louis, ce fut de continuer les statues des deux porches et plusieurs travaux de sculpture destinés à leur ornementation.

D'après le plan primitif, la Cathédrale de Chartres devait avoir, comme les cathédrales de Rouen, de Bayeux et de Coutances, ses neuf flèches aériennes, savoir: deux à la façade occidentale, quatre aux extrémités du transept, une au centre de ce même transept et deux à la courbure absidale. Elles auraient eu des proportions si grandioses, si élancées, qu'elles auraient produit un spectacle unique dans le monde. Il fallut y renoncer faute de ressources suffisantes. Le refroidissement de la foi se faisait déjà sentir et l'appauvrissement de la France avait tari les offrandes et les dîmes volontaires: le riche ne fournissait plus son or, ni le pauvre son denier.

